

# SERRAVAL INFO n°7 - Juin 2003

Edité par la Mairie de SERRAVAL 74230 SERRAVAL ☎ 04.50.27.50.09 📠 04.50.27.54.21  
E-mail : [dparent@serraval.mairies74.org](mailto:dparent@serraval.mairies74.org)

## DECHETTERIE

Les trois déchetteries (Thônes, Manigod et Serraval) seront opérationnelles début juillet. La déchetterie de Serraval sera ouverte le lundi après-midi de 13h30 à 16h30 et le samedi matin de 9h00 à 12h00. Solange SUSCILLON est chargée du gardiennage.

Trois bennes seront à votre disposition où vous pourrez déposer ferraille et encombrants. Pour les autres types de déchets (huile, pneus, piles, solvants, peintures), vous devez les déposer à la déchetterie de Thônes. Une information plus détaillée sera faite sur le canton par la Communauté de Communes des Vallées de Thônes.

Il n'y aura plus de ramassage des encombrants.

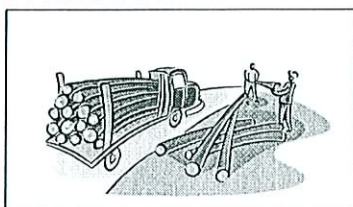
## RESEAU D'EAU LA BOTTIERE

Un financement a été obtenu du Syndicat Mixte Eau et Assainissement pour réaliser une 1<sup>ère</sup> tranche de travaux qui s'élève à 260 000 € H.T. La conduite d'eau partira du captage de la Brettaz au réservoir du bas de la Bottière. Ces travaux ont été attribués aux entreprises SASSI et BARRACHIN, suite à un appel d'offre public, pour un montant de 231 292,78€ H.T. Nous remercions les propriétaires qui ont autorisé le passage de la canalisation sur leurs terrains.

## VENTE DE COUPES DE BOIS

Elle s'est déroulée à Faverges, le 6 mai dernier.

La Commune a mis en vente un lot de 240 m<sup>3</sup> dans les parcelles 23 et 33 (au-dessus de la Combe). Malgré un prix de retrait peu élevé, aucune offre n'a pu être retenue. Il sera remis en vente à l'automne.



## SUBVENTIONS 2003

Le Conseil Municipal a décidé d'allouer les subventions suivantes :

ASSOCIATION OU ORGANISME	MONTANT
Amicale du Personnel du Val Sulens	251,76 €
Coopérative scolaire	305,00 €
Cantine scolaire	140,00 €
Société d'Economie Alpestre	128,00 €
Mutuelle C.M.P.P.C.T.	57,00 €
Sou des Ecoles	1 gratuité de la salle par an
Club « Lou Z'Amojeux »	
Les Amis du Suli	150,00 €
Association sportive de Serraval	En attente, 1 gratuité de la salle par an
Association La Farandole	1.555,50 €
Association du Sourire IMP Annecy-Le-Vieux	150,00 €

La Communauté de Communes, quant à elle, a alloué les subventions ci-après :

Association Les Vergers	2 250,00€
Foire aux moutons	500,00 €

## CLOCHES DE L'EGLISE



Le mécanisme de sonnerie de l'horloge de l'église usé par le temps a dû être remplacé par un mécanisme flambant neuf pour un montant de 1 607 €. La société PACCARD est le maître d'œuvre de ce remplacement.

## CIMETIERE

Pour éviter la dégradation des tombes, il serait souhaitable de ne pas laisser pousser les arbustes en dessus de 1,50 mètres.



## FETE AU VILLAGE

La traditionnelle fête au village aura lieu le 13 juillet avec messe à 11h00 et toute la journée, jeux à volonté agrémentés du repas midi et soir et feu d'artifice pour clôturer cette journée.



## MFR L'ARCLOSAN

Nous apprenons avec plaisir que la MFR de l'Arclosan, au Villard, est devenue un établissement autonome. Le président du Conseil d'Administration est Monsieur DOMENGE Claude de Chevaline. Le Directeur se nomme Monsieur Gérard HINSINGER. Nous leur souhaitons une grande réussite.

## TRANSPORT SCOLAIRE

Les inscriptions se déroulent à la mairie de SERRAVAL jusqu'au 30 juin.

Il faut apporter :

- une photo,
- un chèque de 16 € libellé à l'ordre du Trésor Public (prix de la carte),
- une enveloppe timbrée libellée à votre adresse.



Le tarif de transport scolaire pour les enfants qui sont non subventionnés (moins de 3 Km de l'école) sera de 107 € pour l'année 2003/2004.

## FAUCHAGE

Les travaux de fauchage sur les routes communales seront effectués par Monsieur GAY-PERRET Roland pour un montant de 2 250 € TTC et seront réalisés fin juin ou début juillet.

## RECENSEMENT MILITAIRE

Il concerne toutes les personnes (filles ou garçons) qui viennent d'avoir 16 ans.

Il faut se présenter en mairie, muni du livret de famille. Une attestation de recensement vous sera remise, nécessaire pour le passage de diplôme et aussi pour le permis de conduire. Les parents peuvent effectuer cette démarche à la place de leurs enfants.

## IMPÔTS LOCAUX

Le Conseil Municipal a voté les taux des quatre taxes locales et a décidé de reconduire les taux de l'année 2002.

	2003
Taxe d'habitation	12,02 %
Taxe foncière non bâtie	68,96 %
Taxe foncière bâtie	12,42 %
Taxe professionnelle	14,25 %

## ROUTE DU MONT

Un affaissement s'est produit au cours de l'hiver sur la route du Mont au lieu-dit « Les Revenez ». Une étude préalable à la réalisation des travaux de remise en état a été confiée à un cabinet de géologie GEO-ARVE. Le coût de cette étude s'élève à 3 827 €.



## 8 MAI - HONNEUR

Quatre médailles de reconnaissance ont été remises AMOUDRY à Roger Roger



(titre de la nation) par Paul Messieurs MERMILLOD, THIAFFEY,

Michel THIAFFEY et Pierrot BANON. Félicitations à tous les récipiendaires !

## VACCINATIONS

Le Département met en place une permanence pour effectuer gratuitement, à la demande des personnes, les vaccinations courantes.

Cette permanence est installée au :

Service des Actions de Santé

20 avenue du parmelan

74000 ANNECY

Tel : 04.50.33.51.44

Elle sera assurée une fois par semaine, le lundi de 16h30 à 18h30.

## FLEURISSEMENT



Merci à tous les bénévoles qui, malgré le temps défavorable, ont œuvré pour embellir notre Commune.